

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Pass 2 : l'état d'avancement des chantiers en cours

**CES** chantiers concernent entre autres la réhabilitation des structures sanitaires.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

DANS le cadre du Projet d'appui au secteur de la santé (Pass 2) dans sa phase 2, le ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, a eu une séance de travail, hier, à son cabinet avec le coordonnateur du Pass 2, Wilfried Mando, et les responsables de l'Agence française de développement (AFD).

Il s'est agi pour l'ensemble des acteurs concernés par le projet, de faire le point sur l'état d'avancement des différents chantiers en cours. Pour Wilfried Mando, ce projet revêt un caractère important et urgent pour les plus hautes autorités, dans la mesure où il vise à améliorer la qualité de l'offre de soins dans les zones délocalisées et dans les quatre provinces cibles du pays. "Il était question pour nous de dire à quel niveau nous en sommes sur la réhabilitation des structures sanitaires,

l'opérationnalisation des départements sanitaires et la formation des personnels techniques et soignants. Aussi, l'exécution budgétaire est un élément essentiel pour l'État gabonais qui prend la mesure de pouvoir contracter des prêts auprès des bailleurs internationaux pour réaliser des projets visant à améliorer le quotidien des populations et nous avons obtenu le quitus de tous les membres participants", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre de la Santé a indiqué qu'actuellement huit structures sanitaires vont faire l'objet de réhabilitation dans le cadre de ce projet qui cadre avec le Plan d'accélération de la transformation (PAT), et de l'opérationnalisation des départements sanitaires. "Dans les tout prochains jours, nous allons procéder au lancement officiel des travaux", a-t-il ajouté.

Pour rappel, le PASS 2 a pour objectif de contribuer à la mise à niveau de l'offre de soins dans les régions sanitaires présentant les indicateurs sanitaires les moins développés. Et d'accompagner le développement et l'optimisation des ressources humaines en santé. Il est soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD).

Photo: H.N.M



Les membres du comité de pilotage durant la réunion



### SOCIÉTÉ AUTOROUTIÈRE DU GABON AVIS A MANIFESTATION D'INTERET CONTRAT EPC

La Société Autoroutière du Gabon (SAG) a signé un contrat de partenariat avec la République Gabonaise le 24 octobre 2019 pour l'aménagement, le financement, l'exploitation et la maintenance de la route économique dite Transgabonaise reliant Libreville et Franceville par les routes nationales RN1, RN2, RN3 et RN4.

Dans ce contexte, en 2020 la SAG a lancé un premier appel d'offre et signé un premier contrat d'ingénierie-construction (EPC en anglais) pour la réalisation des Travaux Permanents Anticipés, principalement routiers, entre le PK 24 et le PK 105.

La SAG prévoit maintenant le lancement d'un second appel d'offre d'ingénierie-construction (EPC en anglais) pour l'aménagement complet de la route économique dite Transgabonaise entre le PK 12 et le PK 105 comprenant :

- la réalisation de travaux routiers (réhabilitation et élargissement éventuel),
- la réparation de ponts,
- la réalisation d'installations fixes d'exploitation (dont notamment trois gares de péage et les bâtiments d'exploitation et d'intervention associés – en ce compris les ouvrages, les équipements et les installations),
- ainsi que la réalisation des réseaux de raccordement des ouvrages, équipements et installations situés entre le PK 12 et PK 105 aux réseaux publics existants (électrique, fibre optique, etc.).

A cet effet, la SAG invite par le présent avis de manifestation d'intérêt, les entreprises ou groupements d'entreprises à manifester leur intérêt.

Il est attendu une entreprise ou un groupement d'entreprises capable de justifier d'expériences et compétences requises dans les domaines techniques cités précédemment, associé à un (ou des) bureau(x) d'étude et à un maître d'œuvre indépendant (capable de justifier d'expériences et compétences requises dans les mêmes domaines).

La documentation de préqualification est disponible aux entreprises, sur demande, à l'adresse électronique suivante : [procurement\\_SAG@setec.com](mailto:procurement_SAG@setec.com). La date limite de dépôt des candidatures est fixée à l'expiration du délai de 21 jours calendaires à compter de la publication de l'avis à Manifestation d'intérêt dans le journal L'Union, de Libreville Gabon, à 17h00 GMT. Les candidatures devront être transmises par voie électronique à [procurement\\_SAG@setec.com](mailto:procurement_SAG@setec.com). Les questions éventuelles peuvent être posées à la même adresse jusqu'à une semaine avant la date de soumission des candidatures.

Le calendrier prévisionnel de consultation s'établit comme suit :

- Période de pré qualification : Octobre – Novembre 2021
- Lancement de l'appel d'offre : Novembre – Décembre 2021
- Soumission des offres initiales : + 4 mois à compter du lancement effectif de l'appel d'offre.